

www.e-rara.ch

**L' École Des Mœurs, Ou Réflexions Morales Et Historiques Sur Les
Maximes De La Sagesse**

Blanchard, Jean-Baptiste

A Lyon, M. DCC. LXXXVIII. [1788]

Universitätsbibliothek Basel

Shelf Mark: UBH Ah VI 13 - 15

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-97837>

XIX

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

XIX.

Soyez homme d'honneur.

CE que nous entendons par le mot d'*honneur*, n'est pas, comme quelques-uns le pensent, une vertu politique, un simple préjugé : c'est une vertu réelle & morale, dictée par la nature même, dont la fonction, pour ainsi dire, est de veiller sur toutes les autres & de les conserver dans toute leur pureté. L'honneur, comme ce suc précieux exprimé des fleurs, se forme de ce qu'il rencontre de plus exquis dans chaque vertu; & telle est sa délicatesse, que la plus légère tache le ternit. Il est à l'ame ce que la vie est au corps : il vivifie toutes nos actions, dirige tous nos sentimens, anoblit la vertu même, flétrit le vice, donne de l'éclat à la prospérité, console dans les revers, & soutient l'indigence malheureuse.

L'honneur est comme une seconde providence pour l'Etat. Il commande la sainteté aux Pontifes, la valeur aux Guerriers, la justice aux Magistrats, l'émulation aux talens utiles, la pudeur au sexe. Il prescrit la bonne foi dans le commerce, & couvre de honte le plus foible

soupçon dans le maniement des deniers publics. Il invite le soldat au combat, & paye le prix de son sang avec de la gloire. Il s'agissoit au siege d'une ville de reconnoître un point d'attaque. Le péril étoit presque inévitable. Cent louis étoient assurés à celui qui pouroit en revenir. Plusieurs braves y étoient déjà restés. Un jeune homme se présente : on le voit partir à regret : il reste long-temps : on le croit tué ; mais il revient, & fait également admirer l'exacitude & le sang-froid de son récit. Les cent louis lui sont offerts. *Vous vous moquez de moi, mon Général,* répondit-il, *va-t-on là pour de l'argent ?* L'éloge & la gloire sont la seule récompense digne de la valeur. Ce n'est pas avec de l'or qu'il faut payer ce que l'honneur seul peut & doit acquitter. Un laurier récompense un héros.

Plus ce sentiment est beau, plus on doit craindre de le corrompre, de le rendre vicieux & condamnable, en ne se proposant d'autre fin que l'estime des hommes & la gloire mondaine. Ce fantôme brillant fut l'objet des vœux & des poursuites des plus illustres Païens, parce que leur religion toute humaine n'offroit point de motifs plus dignes d'une ame grande. C'est encore après lui seul que courent & que nous engageant à courir nos nouveaux philosophes, parce

qu'il renferment bassément toutes leurs espérances dans les bornes étroites de la vie présente. Mais le philosophe Chrétien, dont les vues sont bien plus grandes & plus élevées, ne se permet d'aimer & de rechercher l'estime des hommes, qu'autant qu'elle lui est utile ou nécessaire, pour mieux remplir les devoirs de l'état où la Providence l'a placé.

L'honneur, l'estime des hommes, étant un bien réel, comme les richesses & la santé, & même un avantage plus précieux encore, on peut donc les désirer également & les rechercher. L'Esprit-Saint lui-même nous le recommande : *Ayez soin d'avoir une bonne réputation, ce sera pour vous un bien plus durable que mille grands trésors* (1). C'est avec la vertu le seul qui nous reste après la vie. Mais vous aurez tout le soin, que l'Esprit-Saint veut que vous ayiez d'acquérir & de conserver une bonne réputation, si vous vous appliquez à édifier tous les hommes par la sagesse de votre conduite, & à ne rien faire qui puisse vraiment vous rendre vil & méprisable.

Celui qui par une impudence effrontée ou par une bassesse de sentimens ne fait nul cas de l'estime des autres, n'est lui-

(1) *Curam habe de bono nomine, &c. Eccli. 41.*

même guere estimable. Un de ces impudens cyniques, dont la secte fut la honte de l'ancienne philosophie, disoit un jour : Je me ris de tous ceux qui se moquent de moi. *Personne*, lui répondit-on, *ne se divertit donc mieux que vous.*

Pour mériter cette estime publique, qui est comme le plus bel apanage du mérite & de la vertu, l'homme d'honneur fait profession d'être attaché inviolablement à son devoir, d'accomplir toute justice, d'avoir une conduite irréprochable à l'égard de tout le monde. Il a pour maxime de ne point manquer à sa parole, d'être fidelle au secret, de ne trompèr personne, de ne jamais rien faire contre la droiture & la probité. Incapable de faire tort à qui que ce soit, il rougiroit de s'enrichir par des gains fordides, de sacrifier sa conscience à sa fortune. Darius, Roi de Perse, ayant envoyé de riches présens à *Epaminondas*, ce grand homme répondit à ceux qui les lui apportoiènt : *Si Darius veut être ami des Thébains, il n'est pas nécessaire qu'il achete mon amitié ; Et s'il a d'autres sentimens, il n'est pas assez riche pour me corrompre.*

Le Duc de Maïenne écrivit à *Mattignon*, Comte de I horigny, pour l'engager dans le parti de la Ligue. Celui-ci

lui répondit : „ Je croyois être le seul en France, qui s'appelât *Thorigny* : apparemment qu'il y en a un autre, à qui votre lettre s'adresse, & que vous espérez d'engager à sacrifier son honneur aux brillantes offres que vous lui faites. Je ne crois pas que vous l'ayez présumé de moi “.

Ce que fit *M. d'Aubigné*, est aussi très-beau. Il contoit un jour à *M. de Talci* sa mauvaise fortune & le triste état de ses affaires. Celui-ci l'interrompit en lui disant : Vous avez des papiers qui intéressent beaucoup le Chancelier de l'Hôpital. Disgracié de la Cour, il est, comme vous savez, maintenant retiré à sa maison de campagne. Si vous voulez, je me fais fort de vous faire donner dix mille écus pour ces papiers, soit par lui, soit, s'il le refuse, par ceux qui voudroient s'en servir contre lui. *D'Aubigné* alla aussi-tôt chercher tous ces papiers, & au lieu de les donner à *M. de Talci*, il les jeta dans le feu en sa présence. Comme celui-ci l'en reprenoit vivement, il répondit : *Je les ai brûlés de peur qu'ils ne me brûlassent ; car j'aurois pu succomber à la tentation.* Cette action généreuse toucha *M. de Talci*. Le lendemain, il alla trouver *d'Aubigné*, le prit par la main, & lui dit : Quoique vous ne m'ayez pas ouvert votre cœur, j'ai de

trop bons yeux pour ne m'être pas aperçu de votre amour pour ma fille. Vous la voyez recherchée de plusieurs partis, qui ont plus de bien que vous. Mais ces papiers que vous brûlâtes hier, de peur qu'ils ne vous brûlassent, m'ont déterminé à vous choisir pour mon gendre.

Il faut qu'un homme d'honneur aime son devoir, jusqu'à s'exposer aux plus grands dangers, à la mort même, pour le remplir. Un Officier étoit commandé pour une action très-périlleuse. On lui suggéroit des prétextes, pour se dispenser d'exécuter la commission. *Je puis bien sauver ma vie*, répondit-il; *mais mon honneur, qui le sauvera?*

Tous les rangs, tous les états sont soumis à l'honneur: il étend son empire sur les Grands & sur les Princes même: il commande à ceux auxquels les autres obéissent; & plus ils semblent être au-dessus des lois, plus ils se font gloire de respecter celles de l'honneur, & d'être, si l'on peut s'exprimer ainsi, ses premiers sujets. A la bataille de Nervinde, gagnée par le Maréchal de Luxembourg sur les Alliés, on eut de la peine à se faire un passage à travers les retranchemens des ennemis. La breche faite, on ne pouvoit y passer sans un extrême danger de perdre la vie. Le Duc de Chartres y voloit. Le Maréchal de Luxembourg voulut l'en

empêcher : il dit à M. d'Arci, Gouverneur du jeune Prince, de le retenir, parce que cet endroit étoit trop périlleux. Pourquoi retenir le Prince, répondit ce brave Gouverneur ? Les Grands font nés pour se distinguer par leurs belles actions à la guerre comme ailleurs, & pour montrer par leur exemple aux Troupes à combattre avec courage. Vous y passez bien : mon Prince y passera aussi ; & puisqu'il peut acquérir de la gloire en cette occasion, bien loin de l'en empêcher, je l'y conduis ; & tant que j'aurai l'honneur d'en être Gouverneur, je le menerai par-tout.

Tel est le vrai honneur : il ne peut se trouver que dans des choses honnêtes & louables. Mais la plupart des hommes ne connoissent pas bien l'honneur, & l'aiment sans le connoître. Ils le font consister à être estimé des autres sans distinguer la fausse estime de l'estime véritable ; & sur-tout à recevoir avec impatience ou plutôt avec fureur les outrages qu'on leur fait, résolus d'en tirer vengeance ou de périr. On comprend que nous voulons parler des combats singuliers ; usage féroce & extravagant, que le faux point d'honneur a su maintenir jusqu'à présent, malgré tout ce que la sévérité des lois, les lumières de la raison, les menaces de la religion ont pu

faire pour l'abolir. Il est vrai que la fureur des duels est beaucoup diminuée ; mais il s'en faut bien qu'elle soit entièrement éteinte. Elle souffle encore de temps en temps sa rage dans les cœurs ; & c'est ce qui nous engage à en parler ici. Heureux, si nous pouvions contribuer à abolir jusqu'aux derniers restes de ce préjugé barbare, détromper ceux qu'il a séduits, & les convaincre qu'il n'est pas moins opposé au véritable honneur qu'à la religion.

Non, le duel n'est pas une institution d'honneur, comme le pensent les duellistes ; mais une mode affreuse & sanginaire, qui doit sa naissance aux nations féroces du Nord. C'est dans les sombres forêts, dans les montagnes inaccessibles de l'ancienne Germanie, au milieu d'un peuple farouche, qu'il faut placer son origine. Une indépendance excessive, triste apanage de la grossièreté d'un Gouvernement à peine ébauché, qui, au défaut des lois, autorisoit les particuliers à se faire justice par la voie des armes ; un faux point d'honneur, qui faisoit regarder l'usage de la force comme le moyen le plus noble de se faire rendre raison & de soutenir ses prérogatives ; voilà les vraies causes qui firent naître parmi les anciens Germains le duel. Ces hommes aussi féroces que les lieux qu'ils habi-

toient, s'étant précipités comme un torrent en Italie, en Espagne, & dans les Gaules, leur fureur naturelle les y suivit: ils y apportèrent l'usage du duel. Heureux siècles, qui n'avez point connu un usage si meurtrier, vous méritez, à bien plus juste titre que le nôtre, le nom de siècle de l'humanité!

Car n'est-ce pas une horrible barbarie, que les hommes s'égorgeant les uns les autres pour un léger affront, comme feroient des bêtes féroces? Quelle rage, quelle fureur de détruire son semblable, & de consentir soi-même à être détruit pour un si petit sujet! Nous frémissons, quand nous voyons un homme égorgé sous nos yeux; & nous faisons consister l'honneur à être nos meurtriers ou les meurtriers d'un autre homme!

On traiteroit de cruel tyran un Roi, qui prononceroit un arrêt de mort contre quiconque laisseroit échapper une parole qui ne seroit pas assez respectueuse pour lui. Mais n'est-ce pas ce que fait un homme qui appelle en duel un ennemi? Il le condamne à mort impitoyablement; & dans la rage & la fureur où il est de ne pouvoir faire exécuter sa sentence, il consent à s'exposer lui-même à la mort, pour pouvoir mettre cette sentence à exécution, & devient ainsi son propre bourreau. Et l'on appelle cette loi une

loi d'honneur ! Dites plutôt que c'est une loi cruelle, une loi inhumaine & tyrannique.

N'est-ce pas une chose bien incompréhensible, qu'un usage qui fait honte à l'humanité, & que la raison condamne, subsiste encore dans un siècle aussi éclairé, avec des mœurs aussi douces, aussi humaines, aussi policées que les nôtres ? Croiroit-on qu'il ait pu subsister longtemps avec tant de gloire qu'on a vu les Rois eux-mêmes prêter à ces affreux combats le sceau de leur autorité, & les honorer de leur présence ? Avant le regne de *Henri II*, rien n'étoit plus commun en France que ces duels autorisés. Celui de Chabot de Jarnac, & de Vivonne de la Chataigneraie, fut le dernier. Ce combat se fit dans la cour du Château de Saint-Germain-en-Laie, en 1547. Jarnac avoit donné un démenti à la Chataigneraie. Celui-ci le défia au combat. Le Roi le permit, & voulut en être spectateur. Il se flattoit que la Chataigneraie, qu'il aimoit, emporteroit l'avantage : mais Jarnac, quoique malade, le renversa par terre d'un revers qu'il lui donna sur le jarret, & qu'on a depuis appelé *le coup de Jarnac*. On sépara les combattans. Le vaincu, inconsolable d'avoir effuyé cette honte à la vue du Roi, ne voulut jamais que les Chirurgiens bandassent

bandassent sa plaie : il mourut quelques jours après. Henri II en fut si touché, qu'il jura solennellement de ne plus permettre de semblables combats.

Mais la fureur du duel n'en subsista pas moins. Depuis l'avènement de *Henri IV* à la couronne jusqu'à la vingtième année de son règne, sept mille grâces furent données pour des duels où l'un des adversaires avoit perdu la vie. Les duels étoient si fréquens dans les premières années du règne de *Louis XIII*, que c'étoit la première nouvelle qu'on se demandoit, en se rencontrant dans les rues ou dans les promenades. *Louis XIV*, animé du zèle de la religion, & persuadé que ces sortes de combats n'étoient pas moins pernicious à l'Etat qu'aux particuliers, porta contre le duel un édit foudroyant. A son exemple, & animée du même esprit de religion & du bien public, l'Impératrice-Reine *Marie-Thérèse* porta aussi les ordonnances les plus sévères contre le duel. Deux Seigneurs de la première distinction, ayant osé se battre peu après, on ne put obtenir leur grâce, & ils eurent tous les deux la tête tranchée sur le même échafaud.

Gustave-Adolphe, ce fameux conquérant du Nord, qui a rendu son nom si célèbre dans le dernier siècle, apprenant que la fureur du duel commençoit à faire

de cruels ravages dans son armée, le défendit sous peine de mort. Il arriva, peu de temps après, que deux de ses principaux Officiers ayant pris querelle ensemble, vinrent supplier le Roi de leur accorder la permission de se battre. Gustave fut d'abord indigné de la proposition. Il y consentit néanmoins, mais il ajouta qu'il vouloit être témoin du combat. Il assigna le lieu & l'heure. Il s'y rendit avec un petit corps d'infanterie, qu'il plaça autour des deux champions. *Allons, ferme, Messieurs,* leur dit-il, *battez-vous maintenant, jusqu'à ce que l'un de vous deux tombe mort; & appelant tout de suite le bourreau de l'armée, il lui dit: A l'instant qu'il y en aura un de tué, coupe devant moi la tête à l'autre.* A ces mots, les deux Généraux restèrent quelque temps immobiles: mais reconnoissant bientôt la faute qu'ils avoient faite, ils se jeterent aux pieds du Roi, lui demanderent pardon, & se jurèrent l'un & l'autre une sincère amitié. Depuis ce moment, on n'entendit plus parler de duel dans les armées Suédoises.

Le Prince, en prononçant une peine de mort contre les duellistes, venge l'autorité de Dieu & la sienne. La loi divine défend l'homicide. C'est usurper les droits de Dieu, que d'entreprendre d'ôter la vie à celui à qui il l'a donnée.

Personne sur la terre n'a droit de condamner à mort, que ceux qui exercent les jugemens du Seigneur, par une autorité qu'ils ont reçue de lui. Quiconque se sert du glaive sans l'ordre du Souverain, usurpe son autorité, attente à ses droits, & se rend coupable du crime de lèse-majesté: il mérite de périr lui-même par l'épée. C'est donc avec justice que la loi du Prince condamne à mort tous les duellistes. Malheur à ceux qui, établis pour faire exécuter une loi si sage, n'y tiennent pas la main! Dieu leur demandera compte de tout le sang qui aura été répandu par leur faute.

Le duelliste se fait gloire de sacrifier sur l'autel de l'honneur: mais y sacrifie-t-il en effet; & n'est-ce pas plutôt à l'idole sanguinaire qu'il s'est faite? Il y avoit autrefois à Rome un temple dédié à l'*Honneur*; mais on ne pouvoit y entrer qu'en passant par celui de la *Vertu*. Leçon ingénieuse & sensible, par laquelle les anciens Romains faisoient assez entendre qu'ils ne croyoient pas qu'il pût y avoir de vrai honneur sans vertu. Mais est-ce là l'honneur pour lequel combattent les duellistes? Non, ce n'est point par la vertu qu'on arrive chez eux à l'honneur; & bien-loin de le croire ennemi du vice, ils l'attachent au vice même. C'est un honneur qui s'allie avec

ce qui déshonore, & les héros en ce genre font assez souvent des scélérats.

Ce sont des brutaux, dont il faut éviter la rencontre avec autant de soin que celle des bêtes les plus féroces. On ne peut les toucher, même sans le savoir, qu'on ne les offense. Ils prennent pour insultes, des manières ou des défauts d'attention, dont les vrais honnêtes gens ne s'apperçoivent pas ou qu'ils méprisent. Ils se trouvent blessés d'un mot, d'un geste, d'un silence, dont ils s'imaginent être l'objet, quoique le plus souvent on n'ait point pensé à eux. N'est-ce pas ce qu'on a vu même dans le fameux *Crillon*? Sa valeur lui fit mériter le surnom de *Brave*: sa générosité, sa bonté, sa droiture, le firent regarder comme le plus honnête homme de son siècle. Mais un mot équivoque le révoltoit, & d'abord il portoit les choses aux dernières extrémités. De cette délicatesse résultoient des combats, des duels, qui le faisoient passer quelquefois pour pointilleux. Un jour Buffi d'Amboise l'ayant rencontré dans la rue, lui demanda avec un ton & un regard qui déplurent à Crillon: Quelle heure est-il? *L'heure de ta mort*, lui répondit Crillon en mettant l'épée à la main. Il en auroit coûté la vie à l'un ou à l'autre, & peut-être à tous les deux, si on ne les eût séparés.

Tels sont la plupart des duellistes. Ils ont de l'honneur, & cet honneur, disent-ils, est au bout de leur épée, toujours prête à percer ceux qui voudroient en douter. Laissez-les faire; & pour les sujets les plus frivoles, leur brutalité va priver les familles de leur appui le plus nécessaire, l'Etat de ses meilleurs citoyens, la patrie de ceux qui lui rendent le plus de services. Breuilleurs odieux, qui n'ayant d'autre mérite que celui de savoir bien manier l'épée, sont presque toujours à la fin les victimes d'une épée moins adroite & plus heureuse: ils attaqueront audacieusement les hommes les plus estimables & les plus pacifiques: ils disputeront de l'honneur avec eux, & ils auront celui de les tuer & d'en triompher, ou d'être eux-mêmes glorieusement punis de leur audace. Quel honneur, grand Dieu! quelle gloire, que celle qu'on ne conserve & qu'on ne répare que par le plus féroce & le plus extravagant de tous les crimes!

Si l'on veut d'ailleurs faire quelque attention à la manière dont souvent cet honneur se répare, quelle opinion plus insensée entra jamais dans l'esprit humain! Un homme n'est plus fourbe, fripon, calomniateur, quand il a su se battre. Un affront est toujours bien réparé par un coup d'épée, & l'on n'a jamais tort

avec un homme, pourvu qu'on le tue.

Il y a, je l'avoue, une autre sorte d'affaire d'honneur, qui ne paroît pas si féroce, mais qui au fond ne l'est pas moins; c'est celle où l'on se bat au premier sang. *Au premier sang, grand Dieu!* s'écrie le Philosophe de Geneve, *Et qu'en veux-tu faire de ce sang, bête féroce? le veux-tu boire?* Et d'ailleurs qui nous répondra que les coups seront toujours portés si heureusement qu'aucun ne fera mortel, ou que la vue de son sang & la honte d'avoir été vaincu n'engageront pas le blessé à redoubler ses coups & à porter sa vengeance aussi loin qu'elle pourra aller? En voici un exemple bien triste & bien frappant.

Le Chevalier *Bayard* ayant, dans une petite rencontre, fait prisonnier un Gentilhomme Espagnol, nommé *Dom Alonzo*, le relâcha quelque temps après pour le prix de sa rançon. *Alonzo* en se louant du Chevalier *Bayard*, se plaignit que ses gens ne l'avoient pas traité en Gentilhomme. *Bayard* informé de ces discours, crut son honneur blessé, & lui envoya un cartel. Le jour pris pour le combat, ils se rendirent sur le champ de bataille, & entrèrent en lice. Ils fondent l'un sur l'autre à grands coups d'estoc, & *Bayard* blessé son homme au visage. Le combat n'en devint que plus vif: il

fut long, & bien balancé par l'adresse & l'égalité de la force des combattans. Enfin Bayard prend le temps que l'Espagnol leve le bras pour le frapper ; il porte son épée avec une vitesse & une adresse merveilleuse droit au gorgerin, & avec tant de force, que malgré la bonté de cette armure, il la perce, & l'épée entre de quatre bons doigts dans la gorge d'Alonzo. Celui-ci perdant son sang avec abondance, devint furieux & enragé. Il fit les plus grands efforts pour joindre son homme & le saisir au corps : ils tomberent tous les deux & se débattirent quelque temps par terre : mais Bayard porta un dernier coup de poignard à Dom Alonzo si vigoureusement entré le nez & l'œil gauche, qu'il le fit pénétrer jusque dans le cerveau, & lui cria : *Rendez-vous. Dom Alonzo, ou vous êtes mort.* Il l'étoit en effet. Le Chevalier auroit voulu pour tout ce qu'il avoit au monde, l'avoir vaincu seulement, & non l'avoir tué. Combien d'autres exemples aussi funestes, & qui ne sont que trop fréquens, ne pourrions-nous pas rapporter ?

On appelle bravoure, courage, honneur, ce qui n'est souvent qu'orgueil, foiblesse, lâcheté même. Ainsi le pensoit le célèbre Maréchal de Turenne ; & qui se connut jamais mieux en vraie bra-

voure ? Ce grand homme renvoya en France, du pays de Hesse-Cassel où étoit son armée, un Capitaine de cavalerie, qui avoit tué en duel deux autres Officiers, *parce que*, dit il, *j'ai remarqué plus d'une fois moi-même la triste contenance d'un homicide devant l'ennemi : il nous tueroit tous, si nous le laissions faire, & pas un seul ennemi du Roi.*

Tous les duellistes, il est vrai, ne ressemblent pas à ceux que nous venons de dépeindre. Le préjugé pour ce faux point d'honneur peut subsister, non-seulement avec un fonds de bravoure naturelle, mais aussi avec des manières polies, avec des sentimens même de probité, je dirois presque de religion ; car la religion n'est pas toujours assez dominante, pour étouffer tous les restes de l'esprit du monde qu'elle condamne. Mais n'est-ce pas un prodige de la foiblesse humaine, & de la force que les préjugés les plus insensés acquierent sur les esprits, qu'on ne rougisse point de celui-ci dans les familles les plus honorables & les plus distinguées par leur piété même ? Les parens l'inspirent quelquefois à leurs enfans, contre la réclamation de leur conscience. Ils en sentent l'injustice, la folie, le crime, & toutes les suites funestes : mais l'opinion du monde, ce tyran qui subjugue avec tant d'empire les esprits,

est un maître impérieux, dont ils n'ont pas la force de secouer le joug; & par les fausses maximes qu'ils versent dans l'ame de leurs enfans, ils lui forment de nouveaux esclaves, dont les crimes à cet égard, & peut-être même la perte éternelle, leur seront imputés.

Mais ce qui est plus incompréhensible encore, c'est qu'on a vu des parens, non-seulement donner des leçons de ce faux honneur, mais, par leurs instances & par leurs reproches, allumer eux-mêmes ces flammes homicides, mettre à la main de leurs enfans l'épée meurtrière, & leur ordonner de se venger ou de périr. Et c'est dans le sein du Christianisme qu'on se porte à de si horribles excès! Et ce sont quelquefois des meres elles-mêmes, qui oubliant la douceur de leur sexe & toutes les tendresses de la nature, soufflent dans le cœur de leurs enfans la fureur de la vengeance, la soif du sang, l'impatience de le répandre, & les traînent, pour ainsi dire, à l'autel sanglant où ils seront peut-être égorgés.

Nous ne parlons pas de ceux qui, par leurs conseils, par leurs rapports, par leurs railleries, engagent à se battre. Qui ne voit qu'ils sont aussi homicides que s'ils enfonçoient eux-mêmes le poignard dans le sein? meurtriers d'autant plus cruels & plus lâches, qu'ils le sont

de sang-froid & fans avoir été personnellement offensés. Ce qui n'excite pas moins l'indignation, c'est que ce sont souvent les personnes du sexe le plus timide, qui font les railleries les plus piquantes, parce qu'elles n'ont rien à craindre : colombes foibles & tremblantes dans leur propre péril, aigles hardies & intrépides dans le péril des autres.

Il faut, dit-on, qu'un homme d'épée soit brave, & préfère l'honneur à la vie : l'épée qu'il porte, l'avertit de ne souffrir aucun affront. Et moi, au contraire, je dis que la permission qu'ont les Nobles, les Militaires, de porter l'épée, les oblige à être doux & modérés. Si cela n'étoit pas, la loi seroit-elle sage d'armer des furieux ? La patience, qui met l'homme au-dessus de la colere, est pour eux comme une vertu de profession. Plus ils trouvent de facilité à se venger, moins il leur sied de le faire. L'épée qu'ils portent dans la paix, les avertit qu'elle ne leur fut donnée que pour le temps de la guerre. Ils ne sont armés que pour la défense de la patrie, ses ennemis sont les seuls qu'il leur soit permis de combattre.

Dans le temps où presque tous les Gouvernemens de l'Europe autorisoient les combats singuliers, *Théodoric*, fondateur du royaume des Ostrogoths en

Italie, Prince bien supérieur à son siècle par son génie & par ses connoissances, les défendoit dans ses Etats. Il écrivit aux Romains qui habitoient la Pannonie, aujourd'hui la Hongrie : „ Tournez vos armes contre l'ennemi, & ne vous en servez pas les uns contre les autres. Que des querelles, souvent peu importantes en elles-mêmes, ne vous conduisent pas à des extrémités aussi condamnables. Soumettez-vous à la justice, qui fait le bonheur de l'univers. Quittez le fer, quand l'Etat n'a point d'ennemi : c'est un grand crime de lever le bras contre des citoyens, pour la défense desquels il seroit glorieux d'exposer sa vie. Où habiteroit la paix, si l'on continuoit à combattre, quand on doit être sous l'empire des lois ? Imitiez la nation des Goths, qui sont aussi courageux à faire la guerre au-dehors, que modestes & soumis au-dedans ”.

La vraie bravoure, ce sentiment sublime, qui élève l'homme au-dessus de la nature, & méprise le danger quand le devoir appelle, ne ressemble pas à la fureur, ni à cette délicatesse pointilleuse que l'ombre d'un outrage enflamme. Elle aime à venger avec éclat les injures de la patrie, & dissimule les offenses personnelles, ou les pardonne. Elle cherche à triompher des ennemis de l'Etat

par sa valeur, & des siens par la gloire de ses actions. Un Cavalier avoit reproché à *Pères de Vergas* au Siege de Séville, que l'écu ondé qu'il portoit, n'étoit pas permis à ceux de sa maison (2). *Pères* dissimula ce reproche: mais quelque temps après, comme on assiégeoit une autre ville, il combattit avec tant de valeur, qu'il retira son écu tout hérissé de fleches. Se retournant alors vers son rival, qui s'étoit toujours tenu à l'abri des coups: *Vous avez raison*, lui dit-il, *de vouloir ôter cet écu à ceux de ma maison, puisqu'ils l'épargnent si peu: sans doute que vous le méritez mieux, vous qui le conservez si bien.*

Non, quoi qu'en pense le monde, il ne sauroit y avoir de vraie gloire & de véritable honneur dans ce qui viole les droits les plus sacrés de Dieu & du Prince, dans ce qui est contraire au bien de la société, aux lois de l'humanité, au bonheur présent & au salut éternel des particuliers. Que n'aurions-nous pas à dire sur ce dernier point? Si l'on a quelques idées de religion, s'il en reste quelques sentimens, ne faut-il pas qu'un

(2) *Ecu*, en terme de blason, est le champ où l'on pose les pieces des armes ou armoiries: un *écu ondé* est celui qui est en forme d'ondes. On fait que les armes se mettoient anciennement sur les boucliers.

duelliste les étouffe , pour aller se battre avec quelque assurance ? Ne faut-il pas qu'il s'aveugle sur les vérités les plus certaines , qu'il renonce à son salut , à ses plus chers intérêts , quand , pour le fatal plaisir de se venger d'un ennemi , qui souvent ne lui a fait aucun mal réel , ou lui a fait une insulte qui ne déshonore que lui seul , il s'expose à toute la rigueur des vengeances éternelles ? En vain réclamera-t-il les maximes du monde : le monde n'est pas son juge. Celui qui tient en ses mains les destinées de tous les hommes , & qui doit décider de leur sort irrévocable , défend d'attenter à la vie d'un autre homme , sous peine de se rendre digne de toute sa colere. Et qu'il est horrible de tomber entre les mains d'un Dieu irrité !

Vous voulez vous venger. Mais que vous achetez cher le plaisir de la vengeance ! Si vous périssez dans le combat , l'enfer devient votre partage. Il n'y a qu'un pas entre la mort & vous. D'un seul coup peut-être , votre corps va être précipité dans le tombeau , & votre ame dans des feux éternels. Que vous servira alors l'honneur que vous avez voulu conserver.

Si vous êtes victorieux , quels remords n'éprouverez-vous point tout le reste de votre vie ! Pourez-vous faire un pas ,

fans que l'image de l'ennemi que vous avez immolé à votre vengeance, se présente à vous, & vous reproche votre crime? Pourez-vous goûter un moment de repos? La terre, que vous avez arrosée du sang de votre frere, criera vengeance contre vous. Son ame, que vous avez précipitée dans l'enfer, cette ame rachetée au prix du sang d'un Dieu, demandera justice de votre barbare fureur. Comment pourez-vous, à la mort, soutenir la juste crainte des jugemens de Dieu?

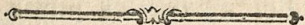
Si votre vie, si votre tranquillité, si votre bonheur éternel vous sont chers, foulez aux pieds les fausses idées du monde sur le point d'honneur. Ayez le courage de vous élever une bonne fois au-dessus des préjugés. Imitez le Maréchal *de la Force*: touché d'un sermon où l'on avoit exposé fortement toutes les suites funestes de ces malheureux combats, il protesta, en sortant, que si on lui faisoit un appel, il ne l'accepteroit point. Lorsque vous vous trouverez dans le cas, déclarez que le Prince & la religion vous défendent le duel, & que vous mettez votre gloire à leur obéir: ajoutez, si vous le jugez à propos, mais sans air de provocation, sans ton de défi, que vous êtes aussi brave qu'un autre, & que si l'on vous

attaquoit, vous sauriez vous défendre (3). Le cas d'une juste & inévitable défense, est le seul où il vous soit permis de repousser la force.

Ne rougissez point de reconnoître que vous avez tort, de faire une honnête satisfaction à celui que vous pourriez avoir offensé, & de réparer votre faute par une excuse, par une parole obligeante, par une politesse. Loin de vous mépriser, on vous estimera: vous aurez du moins l'approbation de tous les honnêtes gens, c'est la seule dont vous deviez faire cas. Après tout, & quoi qu'il arrive, il vaut mieux aller au ciel avec le mépris du monde, qu'en enfer avec ses éloges. *Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son ame?* Le salut est le vrai honneur d'un chrétien, il n'y en a pas d'autre. Raison décisive & sans réplique, contre

(3) Nous ne parlons ainsi que d'après d'excellens Théologiens, que nous avons consultés sur ce point délicat: Ils croient qu'il est permis de dire ce qu'il est permis de faire; & les Moralistes les plus sévères conviennent qu'on peut donner occasion au péché des autres, quand on a de bonnes & suffisantes raisons, telles que paroît être ici celle de ne point passer pour un poltron, & pour un homme capable de prendre honteusement la fuite ou de recevoir des coups déshonorans. Mais on ne doit alors mettre l'épée à la main, que lorsqu'en y est absolument forcé.

laquelle il n'y a que des insensés ou des furieux qui puissent tenir.



Et ne trompez personne.

C'EST là sur-tout ce qui constitue l'honnête homme selon le monde : ce qui forme comme le code de cette probité, si nécessaire dans le commerce de la vie & dans l'usage de la société. Nous avons établi ailleurs la vraie base de cette vertu, & nous avons fait voir qu'elle ne pouvoit être solidement appuyée que sur la religion. Nous allons descendre dans le détail instructif des obligations que cette même probité impose à quiconque veut être honnête homme.

Nous les trouvons toutes renfermées, ces obligations, dans la sage maxime, si connue & si peu observée, que Tobie donnoit à son fils, & qui nous est aussi recommandée dans l'Évangile : *Ce que vous ne voudriez pas raisonnablement qu'on vous fit, ne le faites pas aux autres.*

C'est là en effet le grand principe de l'équité naturelle. Cette règle est si conforme à la nature, si lumineusement écrite dans notre ame, que les plus simples même & les plus bornés la reconnoissent. Si vous n'aimez pas qu'on vous trompe, qu'on vous nuise, qu'on vous

faïsse quelque injustice ; pourquoi voudriez-vous agir autrement avec les autres ? Un des valets-de-chambre de Louis XIV, le pria de faire recommander au Premier-Président un procès qu'il avoit contre son beau-pere. Il lui disoit, en le pressant : Sire, Votre Majesté n'a qu'à dire une parole en ma faveur. *Eh ! lui répondit le Roi, ce n'est pas de quoi je suis en peine : mais, dis-moi, si tu étois à la place de ton beau-pere, serois-tu bien aise que je la disse, cette parole ?*

La parfaite probité est bien rare. Tout le monde se vante de l'avoir, mais combien n'y en a-t-il pas qui n'en ont que l'apparence ! Combien de prétendus honnêtes gens ne sont que des fripons déguisés ! On contracte avec un homme droit, qui, incapable de tendre des pièges, ne se garantit pas de ceux qu'on lui dresse ; & l'on glisse adroitement dans le contrat une condition artificieuse, dont on saura bien profiter. Un autre qui ne se croit que fin, propose à un homme peu connoisseur un échange, où tout l'avantage est pour lui seul. Dans la vue d'obtenir ce qu'il souhaite, celui-ci fait de grandes promesses, qu'il fait devoir être sans effet. Celui-là enleve à son ami, à son parent, qui le reçoit chez lui avec amitié, avec cordialité, le cœur de sa femme, l'honneur de sa fille. Le mau-

vais état de ses affaires oblige cet homme élégant & du bon ton à épouser sans inclination une jeune personne trop crédule, ou une vieille peu aimable, mais riche, qu'il est bien sûr de n'aimer jamais. Après avoir été la dupe de ses promesses, de ses sermens, elle devient la victime de ses mépris, & peut-être de son abandon. Et cependant il ose se parer du titre d'honnête homme; mais aux yeux de tous les honnêtes gens, il n'est qu'un hypocrite & un ingrat, un homme sans honneur & sans probité. Plus ce mariage lui a été avantageux, plus il y a d'infamie à se jouer de sa bienfaitrice.

A ces traits de mauvaise foi, opposons-en d'autres de la plus exacte probité, qui est le seul sentier qu'un honnête homme doit suivre. Le fameux Poète *Scarron*, ayant éprouvé, comme bien d'autres, que les Muses donnent plus de renommée que de richesses, fut contraint de vendre son bien à *M. Nublé*. Celui-ci lui en donna six mille écus, sans savoir précisément ce qu'il valoit; & *Scarron* fut content du marché. *M. Nublé* alla voir ce bien. A son retour, il vint trouver *Scarron*, & lui dit : *Vous avez cru que votre bien ne valoit que six mille écus : il en vaut huit mille, par l'estimation que j'en ai fait faire.* Il l'obligea de recevoir encore deux mille écus. Combien d'autres se feroient applaudis

secrètement de l'heureux marché, & auroient trouvé des raisons plausibles pour calmer les scrupules de leur conscience ! car l'intérêt est ingénieux à en trouver.

Le trait suivant n'est pas moins digne de servir de modèle, dans une profession même où l'honneur doit être la première loi, & où les friponneries ne sont pas toujours aussi rares qu'elles y devroient être. Dans le temps que M. de Turenne commandoit en Allemagne, une ville neutre, qui crut que l'armée alloit venir de son côté, fit offrir à ce Général cent mille écus, pour l'engager à prendre une autre route. *Je ne puis en conscience,* répondit M. de Turenne, *accepter cette somme, parce que mon intention n'étoit point d'y aller.*

Faites-vous une gloire de passer pour homme droit, & de l'être. Bannissez de chez vous l'artifice, la ruse & les détours. L'homme qui cherche à surprendre, est souvent pris dans ses propres pièges. *Celui qui creuse la fosse, dit l'Ecclésiastique, y tombera : celui qui met une pierre dans le chemin, pour y faire heurter son prochain, s'y heurtera ; & celui qui tend un filet à un autre, s'y prendra lui-même (4).* Trois hommes qui faisoient

(4) *Qui fossam fodit, incidet in eam, &c. Eccli. 27. 1*

métier de joueurs, c'est-à-dire, de fripons, logeoient dans une même auberge avec un jeune Provincial, venu à Paris pour recueillir une riche succession. Ils résolurent de changer les intentions du testateur. Un soir, ils proposèrent à cet effet au Provincial de jouer. Celui-ci qui avoit des affaires pressantes pour le moment, demanda que la partie fût remise au lendemain: ce qui fut accepté. Les trois joueurs s'assemblerent une heure avant le temps marqué, dans la chambre du jeu, & délibérèrent entre eux de quelle manière ils gagneroient le Provincial. Il fut décidé qu'on joueroit au lansquenet, & que pour mieux l'attirer, on lui laisseroit gagner au commencement cent louis. Le Provincial, qui étoit rentré dans l'auberge, avoit entendu cette conversation d'une chambre voisine. Il dressa en conséquence sa contre-partie. Une demi-heure après, il se rendit dans la chambre où on l'attendoit, & se mit au jeu. Lorsqu'il eut gagné les cent louis, son laquais qui étoit averti, vint lui dire qu'une personne vouloit lui parler. Il sortit, & alla loger ailleurs.

Le peuple appelle gens d'esprit ceux qui sont fins: mais il vaudroit encore mieux être stupide & passer pour tel, que d'être fin & trompeur. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie, & de

l'une à l'autre le pas est glissant. Le Cardinal *Mazarin* ayant envie d'acheter pour le frere du Roi une belle maison de campagne, jeta les yeux sur celle qu'avoit à Saint-Cloud un riche Partisan. Celui-ci avoit dépenfé des sommes immenses à l'embellir. Le Cardinal l'envoya chercher sous quelques prétextes, fit tomber l'entretien sur cette maison de campagne, & demanda combien elle lui avoit coûté. Le Financier craignant d'ouvrir les yeux au Ministre sur ses grandes richesses, se défendit de répondre à cette question. Le Cardinal le pressa, & lui dit : *Avouez la vérité, votre maison vous coûte bien un million.* Un million ! s'écria le Partisan, je ne suis point assez riche pour faire une pareille dépense, ni assez imprudent pour enterrer ainsi une somme si considérable, quand je la posséderois. *Je vois bien,* poursuivit le Ministre, *qu'elle vous revient à six cents mille livres.* Non, Monseigneur, répondit le Financier, je n'ai ni la volonté ni le pouvoir de consacrer à mes plaisirs une pareille somme. *Je vous entends,* continua le Cardinal, *là médifance a grossi les objets, cette maison vous coûte trois cents mille livres.* Le Financier parut approuver cela, parce qu'il crut que c'étoit le point où il devoit fixer la curiosité du Ministre. Mais le Cardinal prenant alors un ton charitable : *Que je*

vous plains, Monsieur, lui dit-il, voilà trois cents mille francs, qui ne vous rapportent rien, & que vous auriez pu faire valoir; votre industrie auroit doublé cette somme. J'entre dans votre situation. Qu'on donne trois cents mille livres à Monsieur, dit-il à un Intendant des Finances, & qu'il cede sa maison à Monsieur, frere du Roi.

Ces sortes d'artifices sont indignes d'un Grand, d'un homme en place, dont l'élévation des sentimens doit répondre à celle de son rang. On peut faire bien ses affaires & celles de ses amis, sans tromper les autres. Mais pour quelque avantage que ce soit, l'honnête homme n'emploiera jamais ni finesse, ni duplicité, ni mensonge. Il a cette noble vérité de caractère, qui croiroit, en se déguisant aux yeux d'autrui, perdre le droit précieux d'en être estimé. Il ne suivra ni les voies obliques, ni les sentiers couverts, ni les routes ténébreuses & écartées. Celui qui médite de noirs desseins, cherche les chemins détournés, & ne marche qu'à la faveur des ténèbres. Celui qui ne pense qu'à bien faire; suit les grandes routes, & marche à la clarté du soleil. Une belle ame ne craint point de se montrer, sûr qu'on aura pour elle d'autant plus d'amour & de respect, qu'on y verra plus de droiture & de franchise. Qui n'ad-

mirera en effet celle du Sénat Romain, dans le beau trait que Tite-Live nous en a conservé? Les Peuples d'Ardée & d'Aricie, voisins de Rome, étoient en guerre pour des terrains, que chacun d'eux prétendoient. Enfin, las de combattre, ils convinrent de s'en rapporter au jugement du Peuple Romain, dont l'équité étoit révérée par tous ses voisins. Les Tribus furent assemblées; & le Peuple ayant cru voir dans la discussion, que ces terres lui appartenoient, se les adjugea. Le Sénat vit avec peine que les Romains eussent dans cette occasion démenti leur générosité naturelle, & qu'ils eussent trompé l'espérance de leurs voisins qui s'étoient soumis d'eux-mêmes à leur arbitrage. Il n'y eut rien que ne fit cette auguste Compagnie, pour inspirer au Peuple de plus nobles sentimens; mais toutes ses représentations furent inutiles. Après que la sentence eut été rendue, ceux d'Ardée, dont le droit étoit le plus apparent, étoient prêts à s'en venger par les armes. Le Sénat ne rougit point de leur déclarer publiquement qu'il y étoit aussi sensible qu'eux-mêmes; qu'à la vérité il ne pouvoit pas casser un décret du Peuple, mais que s'ils vouloient bien se fier au Sénat, il prendroit un tel soin de leur satisfaction, qu'il ne leur resteroit aucun sujet de plainte. Les

Ardéates se fierent à cette parole. Il leur arriva bientôt après une affaire capable de ruiner leur ville de fond en comble. Ils reçurent un si prompt secours par les ordres du Sénat, qu'ils se crurent trop bien payés des terrains qu'ils prétendoient leur avoir été pris, & ils ne songeoient plus qu'à remercier de si fidelles amis; mais le Sénat ne fut pas content jusqu'à ce qu'en leur faisant rendre les terres que le Peuple s'étoit adjudgées, il eût rendu un nouvel éclat à la gloire du nom Romain.

L'homme qui a des sentimens, regarde le déguisement, la fourberie, comme une tache honteuse & flétrissante; & il aimeroit mieux périr, que de se procurer les plus grands avantages par une trompeuse dissimulation. Le Prince Sicilien dont nous allons parler, ne pensoit pas si noblement. *Rolland*, frere naturel de Don Pedre, Roi de Sicile, venoit de perdre un combat naval & d'être fait prisonnier. On demandoit pour sa rançon douze mille florins. Il ne pouvoit payer cette somme. Une belle & riche Bourgeoise de Messine, nommée Camille de Turinga, la lui fit offrir, s'il vouloit l'épouser. *Rolland* feignit d'y consentir, & en donna sa promesse par écrit. Sorti de sa captivité, il se mit fort peu en peine de tenir sa parole, & allégua l'excessive disparité
des

des conditions. Camille l'appelle en Justice, & produit l'acte signé de sa main. Les Magistrats jugent à la rigueur, & condamnent Rolland à accomplir sa promesse. Il se rend, accompagné de plusieurs Seigneurs, chez Camille, qui avoit étalé toute la magnificence de ses ameublemens, & s'étoit ornée elle-même de ses plus riches parures. Rolland la prie d'oublier son injurieuse résistance, & déclare qu'il est prêt. . . . Arrêtez, lui dit Camille, *je suis satisfaite. Penses-tu que mon cœur ait attendu jusqu'à présent pour te rejeter ? Je voulois un époux du sang Royal ; mais tu dérogeas à ta naissance au moment que tu faussas ta parole, & je jurai de n'être jamais à toi. Je ne t'ai poursuivi en Justice réglée qu'afin de te couvrir de confusion. Adieu, porte ailleurs ta main flétrie, reprends ta promesse, garde encore le prix de ta rançon, je t'en fais présent.* A ces mots, laissant Rolland interdit, elle perce la foule étonnée, & va se jeter dans un couvent.

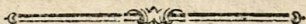
L'honnête homme, loin de chercher à profiter de la simplicité, à surprendre la bonne foi des autres, ne croira pas même toujours la représaille permise & innocente. Un Juif ayant arrêté pour vingt-quatre heures la morve à un cheval qui étoit blanc, le vendit chèrement à un Gentilhomme ; car, à ce défaut près, le

cheval étoit parfait. Le Gentilhomme attrapé eut recours à la ruse. Il fit peindre le cheval en noir, lui arrêta encore la morve, & trouva le secret de le revendre beaucoup plus cher au même Juif, qui ne le reconnut point. Le Juif étoit un fripon, & le Gentilhomme ne l'étoit guere moins. Tout ce que la probité pouvoit permettre, c'étoit de recouvrer ce qu'on avoit perdu & de couvrir le trompeur de confusion.

C'est une erreur assez commune, que de croire qu'on peut vendre ou acheter à tout prix, & profiter de l'ignorance ou du besoin de celui qui vend ou qui achete. Mais c'est en trompant les autres, se tromper soi-même. Si la valeur certaine de la chose que vous voulez vendre, ne vous est pas connue, vous devez vous en rapporter à des connoisseurs. Cette valeur est-elle réglée par l'estimation commune des hommes : vous ne pouvez, sans vous rendre coupable d'injustice, excéder l'étendue que le droit lui donne (5).

(5) Les Jurisconsultes & les Théologiens distinguent trois sortes de prix légitimes, le plus bas, le moyen, & le plus haut ; par exemple, 19, 20, & 21 liv. Cette étendue augmente à proportion de la somme ; & si le prix moyen est 100 livres, le plus bas fera 95, & le plus haut 105 ou environ. On ne peut

S'il est vrai que les marchandises qu'on vient vous offrir, perdent quelque chose de leur valeur, suivant l'axiome reçu, *merces ultronea vilescunt*, & peuvent alors s'acheter à un prix un peu plus bas; il faut convenir aussi qu'il y a bien peu de charité à profiter de la nécessité & de la misère, pour faire ce qu'on appelle de bons marchés. De pareils gains seront toujours vils, & si l'on achete beaucoup au-dessous du plus bas prix, ils paroîtront injustes, même aux yeux de l'honnête homme.



A tous ses ennemis un cœur noble pardonne.

Il y a plus de noblesse & de vraie grandeur d'ame à pardonner qu'à se venger. Une ame généreuse ne se venge point. Ce n'est pas une marque de lâcheté & de foiblesse, comme on le croit communément, de ne point tirer vengeance de ceux qui nous ont offensés: c'est, au contraire, la preuve du plus grand courage. Se vaincre soi-même, & surmonter le désir de la vengeance, ce désir qu'il paroît si naturel & si doux de

ordinairement sans injustice passer ces justes bornes; mais on peut acheter au plus bas de ces prix, & vendre au plus haut.

fatisfaire, c'est la plus belle de toutes les victoires : plus on conviendra qu'elle est difficile, plus on sera forcé d'avouer qu'elle est glorieuse.

De sa colere éteindre le salpêtre,
Savoir se vaincre, & réprimer les flots
De son orgueil ; c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même, & voilà mon héros.

ROUSSEAU.

Ce n'est point, pour l'ordinaire, par grandeur d'ame ni par honneur qu'on se venge : c'est par lâcheté & par foiblesse ; c'est parce qu'on n'a pas le courage & la force de s'élever au-dessus du respect humain, de réprimer les mouvemens impétueux qui au-dedans de nous-mêmes nous sollicitent à la vengeance. Ainsi l'ont pensé les Païens mêmes. *Aimer à se venger*, dit un ancien, *est la marque d'un petit génie, d'une ame foible* (6). Celui qui a de l'élevation dans l'ame, se regarde au-dessus des injures, & les pardonne. *Quand on me fait une injure*, disoit le célèbre Descartes, *je tâche d'élever mon ame si haut, que l'offense ne parvienne pas jusqu'à moi.*

Elisabeth, Reine d'Angleterre, qui

(6) *Infirmi est animi exiguaque voluptas, ultio.* Juven.

méritoit d'être placée au nombre des plus grands Monarques, si elle n'avoit pas souillé sa gloire par ses cruautés contre les Catholiques, & par la mort injuste de la Reine d'Ecosse; Elisabeth favoit de même s'élever noblement au-dessus de tous les sentimens de la vengeance. Elle en a donné plusieurs exemples: mais celui que nous allons rapporter, nous a paru un des plus beaux.

Une Ecoissoise, nommée *Marie Lambrun*, avoit été au service de Marie Stuart. Elle s'étoit mariée ensuite, & la Reine d'Ecosse avoit accordé plusieurs graces à son mari. Cet homme fut si affligé de la triste destinée de sa bienfaitrice, qu'il mourut le même jour que cette malheureuse Princeesse eut la tête tranchée. Marie Lambrun, qui aimoit tendrement son mari, & qui étoit très-attachée à la Reine d'Ecosse, forma le dessein de venger leur mort sur Elisabeth. Elle se déguisa en homme, & prit le nom d'*Antoine Spark*. Elle cacha sous ses habits deux pistolets, résolut d'en tirer un sur la Reine & de se tuer avec l'autre. Un jour qu'Elisabeth se promenoit dans ses jardins, Marie Lambrun, qui n'avoit pas encore trouvé l'occasion favorable, voulut exécuter son horrible attentat. Elle perça la foule avec trop de précipitation. Un de ses pistolets tomba, &

fut apperçu par les gardes de la Reine, qui se saisirent d'elle. Elisabeth la fit approcher, & lui demanda qui elle étoit. *Je suis femme*, répondit-elle avec intrépidité, *quoique je sois habillée en homme. J'ai été plusieurs années au service de la Reine Marie Stuart, que vous avez fait mourir injustement. Mon mari en est mort de douleur. J'ai cru devoir venger, au péril de ma vie, leur mort par la vôtre.*

Son nom qu'elle dit, le son de sa voix & ses traits qu'on se rappela, la firent reconnoître à plusieurs personnes, qui se souvinrent de l'avoir vue chez Marie Stuart. Vous avez donc cru, lui dit la Reine, faire votre devoir en m'assassinant; & moi, que pensez-vous que je doive faire? *Me demandez-vous cela*, lui répondit Marie Lambrun, *en qualité de Reine ou de Juge?* Elisabeth lui dit que c'étoit en qualité de Reine. *Vous devez donc*, reprit-elle, *me faire grace.* Quelle assurance me donnerez-vous, lui dit Elisabeth, que vous n'abuserez point de cette grace, & que vous n'attenterez pas une seconde fois à ma vie? *Madame*, répondit l'Ecoissoise, *la grace qu'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grace: ainsi vous pouvez me juger.* Elisabeth se tournant vers les Seigneurs de la Cour, qui étoient près d'elle, leur dit: Depuis trente ans que je regne,

personne ne m'a encore donné une si belle leçon. On lui conseilloit de livrer cette femme à la sévérité des lois, mais elle lui accorda sa grace entiere & sans condition. L'Ecoissoise, en la remerciant, lui ajouta : *Si vous voulez que la grace que vous m'accordez me soit utile, faites-moi conduire sûrement hors du Royaume & jusque sur les côtes de France.* Ce qui fut exécuté.

Catherine de Médicis, Reine de France, se distingua aussi par cette grandeur d'ame dont nous parlons. Elle ne voulut jamais souffrir qu'on recherchât l'auteur de l'infame libelle intitulé *la Catherine*. Des soldats disoient un jour mille indignités d'elle près de son carrosse. Le Cardinal de Lorraine dit qu'il alloit les faire arrêter, afin qu'on les punit du dernier supplice. *Non*, dit cette Princesse, *je veux apprendre aujourd'hui à la postérité qu'une femme, une Reine & une Italienne, ont su dans une même personne commander au désir de la vengeance.*

Il n'est pas nécessaire d'être Chrétien pour pardonner à ses ennemis, il suffit d'avoir de l'élevation dans l'ame & de la noblesse dans les sentimens. Avant que la religion eût en quelque sorte divinifié le pardon des injures par le plus grand de tous les exemples, combien de beaux traits en ce genre l'Histoire ancienne ne

nous offre-t-elle pas ! On y voit des Philosophes, des Sages, des Rois même, grands par leurs exploits, par leurs victoires, & par leurs conquêtes, qui devoient, ce semble, être plus sensibles à tout ce qui pouvoit bleffer leur réputation ou nuire à leur gloire, souffrir avec une patience admirable les injures & les outrages, sans les punir, comme ils le pouvoient facilement.

Des Ambassadeurs d'Athenes, étant venus pour se plaindre à *Philippe*, Roi de Macédoine, de quelque acte d'hostilité ; ce Prince, à la fin de l'audience, leur demanda s'il pouvoit leur rendre quelque service. *Le plus grand service que tu puisses nous rendre*, lui répondit l'un d'eux, *c'est d'aller te pendre*. À ces mots, sans s'émouvoir, quoiqu'il vit tout le monde justement indigné : *Dites à vos maîtres*, répliqua-t-il, *que ceux qui osent dire de pareilles insolences, sont bien plus hautains & moins pacifiques, que ceux qui savent les pardonner*.

César, qui seroit peut-être le plus grand homme de l'antiquité, s'il avoit eu moins d'ambition, ne témoigna aucun ressentiment des épigrammes sanglantes de *Catulle*. Après la guerre civile, il pardonna à tous ses ennemis, & regretta que *Caton*, en se donnant la mort, lui eût envié la gloire de lui pardonner.

Rien n'est plus glorieux, sans doute, que de pouvoir perdre un ennemi, & de lui faire grace. Plus on est élevé, plus on doit pardonner facilement. Les Grands doivent avoir de grands sentimens : ils s'avilissent, si leur façon de penser ne répond pas à leur rang. *Adrien* étant parvenu à l'Empire, dit à un de ses ennemis qu'il rencontra : *Maintenant que je suis Empereur, vous n'avez plus rien à craindre de moi.*

Avant que de vous venger de votre ennemi, examinez sans passion, si vous ne lui avez pas donné sujet de vous faire du mal, de vous haïr ; & si cela est, ayez la grandeur d'ame & le courage d'en convenir & de lui pardonner. *Montécuculli*, Général des armées de l'Empereur, avoit donné ordre que personne ne passât par les blés. Un Soldat revenant d'un village, traversa un sentier qui étoit au milieu des blés & dans le cas de la loi. *Montécuculli* l'ayant apperçu, envoya ordre au Prévôt de l'armée de faire son devoir. Cependant le Soldat protestoit au Général qu'il ne savoit pas la défense. *Montécuculli* répondit : *Que le Prévôt fasse son devoir.* Alors le Soldat outré, & qu'on n'avoit pas encore désarmé, dit : *Je n'étois point coupable, je le suis maintenant, & tira son fusil sur le Général.* Le coup manqua ; *Montécuculli* recon-

nut qu'il avoit lui-même eu tort, & pardonna.

Si nous avons donné lieu à la haine qu'on nous porte, hâtons-nous de pardonner, pour réparer notre faute : si nous n'avons aucun tort, pardonnons encore plus volontiers. N'est-il pas bien plus doux d'avoir à pardonner que d'avoir besoin de pardon ? L'Empereur *Théodose le Grand* écrivit à Rufin, Préfet du Prétoire : *Si quelqu'un parle mal de notre personne & de notre gouvernement, nous ne voulons pas le punir. S'il a parlé par légèreté, il faut le mépriser ; si c'est par folie, il faut le plaindre ; si c'est une injure, il faut lui pardonner.*

La gloire des hommes, en effet, seroit-elle de se déchirer mutuellement comme les bêtes les plus féroces ? Leur grandeur consisteroit-elle à faire des malheureux ? Doivent-ils de beaucoup s'applaudir de leur puissance, quand, par le honteux motif de se venger, ils ont versé le sang de leurs freres, quand ils ont défiguré en eux l'ouvrage de la nature, quand ils ont procuré leur ruine, leur déshonneur, quand ils les ont réduits à pleurer éternellement les pertes que leur a causées une vengeance portée à l'excès ? Ne seroit-il pas bien plus glorieux d'épargner des coupables qui ne peuvent ou ne veulent plus nuire, de

fonger qu'on a pu les perdre & qu'on les a sauvés, de les forcer à reconnoître qu'ils doivent la conservation de leur fortune, de leur vie, de leur honneur, à ceux qu'ils avoient le plus sensiblement offensés? On conseilloit un jour à *Philippe-le-Bel*, Roi de France, de punir l'Évêque de Pamiers, qui avoit été en partie auteur de ses démêlés avec le Pape: *Je fais que je le puis*, répondit-il; *mais il est beau de le pouvoir & de ne le pas faire.*

Continuons à instruire par des exemples. La plus excellente leçon pour former les mœurs est de mettre de grands modeles devant les yeux. Ils sont, dans le sujet que nous traitons, peut-être encore plus utiles & plus nécessaires que dans tout autre, parce que la plupart des hommes regardent le pardon des injures, ou comme déshonorant, ou comme impossible. Mais en voyant tant de grands hommes, tant de Princes même, se faire une gloire de pardonner à leurs ennemis, ces faux préjugés tombent.

On reprochoit à l'Empereur *Théodose le Jeune* d'être trop doux & trop bon envers ses ennemis. *En vérité*, répondit-il, *bien loin de faire mourir les vivans, je voudrois pouvoir ressusciter les morts.*

Louis II, Duc de Bourbon, ayant été quelque temps prisonnier en Angleterre, signala son retour par une des actions les plus magnanimes dont l'Histoire ait conservé le souvenir. Pendant sa détention, la plupart des Barons & des Gentilshommes de ses Etats avoient profité de son absence pour piller ses domaines. Ils étoient tous assemblés auprès de lui, lorsque le Procureur-général de ce Prince lui apporta un mémoire détaillé des torts qu'ils lui avoient faits. Ils pâlirent & furent consternés. Mais le généreux Prince dit au Magistrat : *Avez-vous aussi tenu registre des services qu'ils m'ont rendus ?* Non, mon Prince, répondit-il. *Il faut donc brûler ces papiers*, reprit le Duc, *je n'en puis faire usage.* En même temps il les prit, & les jeta dans le feu, sans les avoir lus. Il seroit difficile d'exprimer combien la compagnie fut pénétrée d'un si grand trait de générosité & de clémence.

Henri IV mérita le nom de *Grand*, encore plus par la bonté de son cœur que par ses victoires. Jamais personne n'aima plus à pardonner que ce Prince, parce que peut-être aussi jamais personne n'eut l'ame plus grande. La bonté & la clémence sembloient composer son caractère. Il dit un jour au Duc de Maienne : *Le plus grand plaisir que j'ai*

en faisant la paix, c'est de pardonner aux rebelles. On fait aussi ce qu'il dit à ce même Duc, qui lui avoit fait la guerre & lui avoit long-temps disputé la couronne. Le Duc de Maienne étoit fort gros, & mauvais piéton. Henri IV se promenant un jour avec lui, prit plaisir à le laisser en le faisant marcher beaucoup. Le Duc lui demanda quartier. *Mon cousin*, lui dit le Roi, *voilà la seule vengeance que je prendrai jamais de vous.*

On reprochoit un jour à ce même Prince, qu'il traitoit avec trop de bonté les Ligueurs, ses ennemis irréconciliables. Il répondit: *Dieu me pardonne, je dois pardonner: il oublie mes fautes, je dois oublier celles de mon peuple. Que ceux qui ont péché, se repentent, & qu'on ne m'en parle plus.*

Que ce sentiment est beau, & qu'il est digne de la religion qui l'inspiroit! C'est-là en effet un des plus puissans motifs qu'elle nous présente contre le ressentiment. Il suffiroit seul, bien mérité, pour arrêter l'homme le plus animé à courir à la vengeance. Nous offensons Dieu tous les jours, & il nous supporte. La justice divine depuis long-temps demande notre perte; mais la miséricorde calme sa colere, éteint entre ses mains la foudre qu'il étoit prêt à lancer; & dans la fureur

qui nous transporte , nous voudrions érafer notre frere. Nous demandons à Dieu d'oublier nos offenses , & nous ne voulons pas oublier celles qu'on nous a faites.

Le célèbre Patriarche d'Alexandrie , S. Jean l'Aumônier , crut que cette considération si capable de toucher un cœur qui conserve encore quelques sentimens de religion , pouroit engager un des plus grands Seigneurs de la ville à se réconcilier avec une personne contre laquelle il avoit une inimitié déclarée. Il l'avoit exhorté plusieurs fois , mais inutilement , à le faire. Le voyant toujours inflexible , il le pria de venir le trouver , sous prétexte de quelques affaires publiques , & il le mena dans sa Chapelle. Il y célébra devant lui la Messe , à laquelle il n'y avoit nulle autre personne que celui qui la servoit. Après la consécration , quand il eut commencé l'Oraison Dominicale , qu'ils prononçoient tous trois ensemble , selon la coutume de ce temps-là , le saint Patriarche fit signe au servant de se taire à ces mots : *Pardonnez-nous nos offenses , comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ;* & il se tut lui-même , de sorte que ce Seigneur fut le seul qui les prononça. Le Saint se tournant alors de son côté , lui dit avec beaucoup de douceur : *Pensez , je vous prie , à ce que*

vous venez de demander & de dire à Dieu, lorsque pour l'engager à vous pardonner vos offenses, vous avez protesté que vous pardonniez à ceux qui vous ont offensé. Ce Seigneur frappé de ces paroles, se jeta aux pieds de son Patriarche, & lui répondit: *Je suis prêt à faire tout ce que vous voudrez.* Il alla aussi-tôt se réconcilier sincèrement avec son ennemi.

Celui, dit le Sage, qui voudra se venger, sentira la vengeance du Seigneur, & Dieu n'oubliera jamais ses péchés. L'homme garde sa colere contre un homme, & il ose demander à Dieu qu'il le guérisse! Il n'a pas compassion d'un homme semblable à lui, & il demande à Dieu miséricorde (7)! Vous priez qu'on vous pardonne, comme vous pardonnez. Malheureux! que faites-vous? En demandant grace, vous demandez votre perte: votre arrêt sort de votre bouche, & vous vous condamnez vous-même. En ajoutant le crime de la vengeance à tant d'autres dont vous êtes déjà coupable, vous grossissez les flots de la vengeance divine, qui sont prêts à tomber sur vous.

Mais voulez-vous, au contraire, défarmer le bras du Seigneur levé sur

(7) *Qui vindicari vult, à Domino inveniet vindictam, &c. Eccli. 28.*

votre tête : défarmez le vôtre. Voulez-vous obtenir une entière abolition de tout ce que vous devez à la justice divine : remettez de bon cœur & sans délai tout ce qu'on vous doit. Ne craignez point de faire les premiers pas vers la réconciliation. Celui qui revient le premier , est , aux yeux de Dieu , le vainqueur le plus grand , & le plus digne de la couronne immortelle , destinée au pardon des offenses.

Qu'est-ce donc qui vous retient ? Il m'est impossible , dites-vous , de pardonner cette injure , de me réconcilier avec cet ennemi qui m'a offensé cruellement. Mais vous vous réconciliez néanmoins , quand un Grand de la terre témoigne qu'il le souhaite , quand votre intérêt le demande. Et vous ne pouriez faire pour Dieu , pour vos intérêts éternels , ce que vous pouvez faire par déférence pour un homme , ou dans la vue d'un intérêt temporel ! Vous savez ce que répondit un Courtisan qui étoit devenu fort riche. On lui demandoit comment il s'étoit enrichi. *En dévorant les injures* , dit-il , *& en faisant des remerciemens à ceux qui m'offensoient.*

Si je pardonne , ajoutez-vous , le monde me blâmera , me méprisera. Eh quoi , la patience , la douceur , la modération , ne font-elles donc plus des

vertus à ses yeux ! Pourquoi l'Orateur Romain croyoit-il donner une louange si glorieuse à *César*, quand il disoit qu'il n'oublioit que les injures ? Mais j'en appelle à vous-même. De tous les traits admirables dont la vie du vertueux *Joseph* est remplie, en est-il un dont vous foyez plus touché malgré vous, que du pardon généreux qu'il accorde à ses freres ? Dites-moi, je vous prie, quand *David* vous paroît-il plus grand ? Est-ce lorsqu'il va pour se venger de l'outrage qu'il a reçu du brutal époux d'Abigail, ou lorsque deux fois maître des jours d'un Prince jaloux & acharné à sa perte, deux fois il se fait une loi de l'épargner ? Saül en pleure de reconnoissance & d'admiration. *C'est donc vous, s'écrie-t-il, mon cher David ! c'est vous qui me conservez la vie, tandis que je viens pour vous l'ôter. Ah ! je reconnois mon crime & vos vertus. Oui, vous êtes plus juste, & plus digne de régner que moi.* Avec quelle modération n'entend-il pas les reproches sanglans de Séméi ! Il retient le courroux de l'impétueux Abisai, qui veut le venger par la mort de cet insolent ; & lorsqu'il est rétabli sur le trône, il reçoit sa soumission, lui accorde le pardon de son crime, & lui jure qu'il ne lui fera fait aucun mal. Des lions & des ours étouffés,

un superbe géant terrassé, des armées défaites, des nations domptées & contraintes à recevoir la loi, élevent ce grand homme au-dessus du reste des hommes : mais des outrages pardonnés, des injures oubliées, des ennemis épargnés, l'élevent au-dessus de lui-même. *L'homme patient, dit Salomon, est préférable à l'homme brave & courageux ; & celui qui, maître de soi, sait commander à son propre cœur, vaut mieux que celui qui fait prendre des villes (8).*

Vous ne vous rendez pas encore, & vous croyez qu'il est absolument de votre honneur de vous venger. Mais, dites-moi, Dieu fait-il en quoi consiste le véritable honneur ? connoît-il la vraie gloire ? Vous n'ignorez pas combien il est jaloux de la sienne. Cependant il fait luire son soleil pour les méchans comme pour les bons : il verse des pluies fécondes sur les terres des impies, comme sur celles des justes. Les hommes les plus dignes de sa colere éprouvent ses bontés. A la vue des méchans qui prospèrent, qui vivent dans l'abondance, l'impie demande si Dieu est instruit de ce qui se passe sur la terre, le juste même est quelquefois tenté de douter de sa providence & de sa justice. Il nous paroît

(8) *Melior est patiens viro forti, &c. Prov. 16.*

qu'il seroit de son honneur & de sa gloire de prendre en main sa cause & de déployer sa vengeance. Il n'a qu'à le vouloir, & d'un seul de ses regards il peut réduire tous ses ennemis en poudre. Cependant il souffre, il tolere, il ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse & qu'il vive. C'est par-là que Dieu fait éclater sa grandeur. Il est bon, parce qu'il est grand: c'est parce qu'il est le maître de tous, qu'il les épargne tous. Et vous vous croirez flétri, perdu d'honneur en suivant son exemple! Depuis quand donc est-on déshonoré, en ressemblant au Roi du Ciel & de la terre. Etes-vous plus digne de respect que lui? Y a-t-il plus de crime à vous offenser, à manquer à ce qu'on vous doit?

C'est d'après un si beau modele, qu'on a vu tant de Chrétiens pardonner à leurs plus cruels ennemis, tant de Princes & de Guerriers renoncer à tous leurs ressentimens, & en honorant par un si digne sacrifice la religion qui en étoit le motif, se couvrir eux-mêmes de gloire?

Le brave *Crillon*, dont le nom vivra à jamais dans les fastes militaires de la France, fit un jour un beau trait, qui mérite d'être connu. Un Soldat huguenot croyant abattre en lui un des plus forts

appuis des Catholiques , résolut de le tuer pour venger la mort de tant de Calvinistes , à qui le bras de ce célèbre Guerrier avoit été si funeste à la bataille de Montcontour. Le Soldat se cache dans un endroit d'où il peut exécuter son dessein ; il lui tire un coup d'arquebuse , qui heureusement ne lui fait qu'une légère blessure. Crillon furieux court à l'assassin. Dans le temps qu'il est près de le percer , le Soldat tombe à ses pieds , & lui demande la vie. *Rends graces à ma religion* , lui dit Crillon , *& rougis de n'en être pas. Va , je te donne la vie. Si la parole d'un sujet rebelle à son Roi & infidelle à sa religion , pouvoit être reçue , je te demanderois de me promettre de ne jamais combattre que pour le service de ton légitime Souverain.* Le Soldat confondu & pénétré , jura une fidélité inviolable à son Roi & à la religion Catholique , dont il fit profession à l'instant même.

Louis XII , un des meilleurs Rois qu'ait eus la France , fit au commencement de son regne , une liste des Grands dont il avoit eu à se plaindre sous Charles VIII , son prédécesseur , tandis qu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans. Il marqua d'une croix le nom de chacun d'eux. Presque tous croyant qu'ils alloient devenir les victimes du juste ressentiment

de ce Prince, voulurent s'éloigner de la Cour. Mais il les rassura par ces paroles vraiment dignes d'un Roi Très-Chrétien : *La croix que j'ai jointe à vos noms, ne devoit pas vous annoncer de vengeance ; elle marque, ainsi que celle de Notre-Seigneur, le pardon des injures.*

Tout le monde fait le beau mot de ce grand Prince, qui, étant monté sur le trône, dit *que le Roi ne vengeoit pas les injures du Duc d'Orléans.* On admire avec raison cette noble réponse ; mais elle paroîtra encore plus héroïque, quand on saura à quelle occasion il la fit. Etant Duc d'Orléans, il donna dans une compagnie un démenti à Madame de Beaujeu, sœur de Charles VIII. René, Duc de Lorraine, lui donna sur le champ un soufflet. Après la mort de Charles VIII, les ennemis du Duc René sollicitèrent Louis XII à se venger. Ce fut alors qu'il fit cette belle réponse. Il poussa même la magnanimité jusqu'à permettre dans la cérémonie de son sacre, au Duc René, de servir de Pair pour le Duc de Normandie. Quelle leçon pour ceux qui croient qu'il est de leur honneur de tirer vengeance d'une injure ou d'un outrage !

Vous avez des sentimens, dites-vous, & vous n'êtes pas assez lâche pour souffrir un affront. Dites que vous n'avez pas des sentimens assez nobles pour le

mépriser, que vous n'avez pas l'ame assez élevée pour être hors d'atteinte aux insultes. Le plus indigne & le plus foible des hommes sera maître, quand il voudra, de montrer qu'il est au-dessus de vous, qu'il peut à son gré troubler votre tranquillité, empoisonner vos plaisirs, remplir votre vie d'amertume, vous rendre misérable au sein de la destinée la plus heureuse. Une main cachée cherche à vous percer des traits de la calomnie; & au lieu de rendre ses efforts impuissans en vous élevant au-dessus, vous vous blesez vous-mêmes en vous tourmentant, & vous aigrissez la plaie en voulant la guérir. Un esprit satirique & malin répand sur vous le sel piquant du ridicule, qui montre toute la noirceur de son caractère; & vous en êtes au désespoir. Un insolent, un brutal, vous fait une insulte qui le déshonore encore plus que vous; & vous entrez en fureur, vous ne respirez que la vengeance. Mais ne voyez-vous pas, qu'en vous livrant contre lui aux transports violens de la colere, vous punissez sur vous ses impertinences, & vous vous faites plus de mal que l'ennemi le plus méchant ne pourroit vous en faire? *Si je m'affligeois, disoit la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, je me rangerois du parti de ceux qui me veulent du mal, j'aiderois au*

d'effein qu'ils ont de me rendre malheureuse, & j'emploirois mes propres mains à enfoncer plus avant le poignard qu'ils me veulent mettre dans le sein.

Le Duc d'Infantado, Grand d'Espagne de la premiere classe, irrité d'un refus que lui avoit fait le Cardinal *Ximènes*, qui de fils d'un Procureur de village étoit devenu Ministre d'Etat, envoya son Aumônier pour lui dire des injures, & lui reprocher la bassesse de sa naissance. L'Aumônier se rendit chez le Cardinal, se mit à ses genoux, & le prévint de la commission dont il étoit chargé. Le Ministre le fit relever, & lui dit: *Retournez vers votre maître, vous le trouverez bien honteux de vous avoir donné cette commission.* Le Duc d'Infantado fut en effet si confus, quand il revit son Aumônier, qu'il le querella ainsi que ses amis qui ne l'avoient pas empêché de faire cette sottise.

Ce n'est pas seulement par grandeur d'ame que nous devons pardonner; notre propre bonheur nous y invite. Si le plaisir de la vengeance semble doux, il coûte quelquefois bien cher; & l'on gagneroit plus à surmonter son ressentiment par un pardon généreux, qu'à l'entretenir par des desirs de vengeance. *Aristipe* qui étoit brouillé avec *Eschine* le Philosophe, le rencontrant un jour;

Jusqu'à quand, lui dit-il, serons-nous si fots que de nous haïr l'un l'autre ? Que de peines ne s'épargne-t-on pas en pardonnant ! Quelle foule de mouvemens furieux dans l'ame de celui qui cherche à se venger ! Il en est agité nuit & jour, il ne goûte pas un moment de repos. Si son ennemi est à l'abri de ses coups, ou se rit de ses vains efforts, quel cruel désespoir ! Si les traits qu'il lance sont repoussés par d'autres, quelle affreuse guerre !

Mais je veux qu'il triomphe de son adverfaire : goûtera-t-il long-temps le plaisir de la vengeance ? non : la passion calmée, il reconnoitra qu'il a trop écouté son ressentiment, qu'il s'est porté à des excès, qu'il s'est trop vengé ; & ses propres remords le puniront. La satisfaction qu'on tire de la vengeance, satisfaction qui dure si peu, qui est si empoisonnée, mérite-t-elle donc d'être achetée si cher ? Si le pardon des injures coûte d'abord, car il faut l'avouer, rien n'est peut-être plus difficile au cœur de l'homme ; on en est bien dédommagé par la paix, la tranquillité, le contentement, qui suivent ce généreux sacrifice. C'est ce que répondit *Henri IV*, dont nous avons déjà loué la clémence & le noble oubli des injures. Comme on le sollicitoit à traiter avec rigueur quelques villes du
parti

parti de la Ligue, qu'il avoit soumises, il dit cette belle maxime: *La satisfaction qu'on tire de la vengeance, ne dure que peu de momens; mais celle que la clémence produit, ne finit jamais.* On peut dire de la modération ce qu'on a dit de la science: la racine en est amère, mais les fruits en sont doux.

La loi qui nous interdit la vengeance, qui nous ordonne de réprimer nos haines & nos emportemens, est donc une loi aussi aimable & aussi admirable, qu'elle est juste & nécessaire. Que deviendrait la société, s'il étoit permis à chacun de ses membres de satisfaire ses ressentimens? Les villes & les campagnes ne seroient-elles pas bientôt un vaste théâtre de trouble, d'horreur & de sang? Tout ne seroit-il pas en proie aux meurtres, aux incendies, aux carnages? & l'univers ne deviendrait-il pas comme un champ de bataille, où des ennemis acharnés se précipiteroient les uns sur les autres pour s'entr'égorger?

Arbitre souverain de la destinée de ses créatures, Dieu est seul leur juste Juge. C'est à lui qu'appartient la vengeance. Il s'est réservé le droit de punir ceux qui nous font du mal, de nous dédommager des torts qu'on nous cause, & de nous venger des outrages de nos ennemis. Tôt ou tard il jugera entre l'innocent & le

coupable. S'il diffère de monter sur son tribunal, c'est qu'il trouve dans sa sagesse & dans sa bonté des raisons de différer. C'est à nous de révéler ces raisons profondes, sans vouloir les pénétrer, & il ne nous appartient pas de juger notre Juge. Sommes-nous plus intéressés que lui à la vengeance, & n'est-il pas le premier offensé? Il supporte, il attend, il ne se hâte pas de perdre, parce qu'il veut sauver. Devons-nous être méchants, tandis qu'il est bon? & n'est-il pas de notre intérêt que ses miséricordes soient infinies? Lui reprocherez-vous sa bonté, sa patience à l'égard des méchants, des injustes, des oppresseurs? Reprochez-lui donc aussi celle avec laquelle il vous souffre. Que deviendriez-vous, s'il vous écrasait au moment que vous aurez rendu à votre ennemi le mal pour le mal?

Vous craignez, dites-vous, qu'on n'abuse de votre bonté, qu'on n'en prenne droit de vous offenser encore. Mais n'est-ce pas ce que tous les jours vous faites vous-même à l'égard de Dieu? En est-il pour cela moins disposé à vous souffrir, à vous pardonner? Celui dont vous avez à vous plaindre, est un ingrat, un indigne, un misérable, un homme bien au-dessous de vous. Mais n'est-ce pas tout ce que vous êtes aux yeux de Dieu! En a-t-il eu moins de bonté pour

vous jusqu'à présent ? a-t-il cessé de vous combler de ses bienfaits ? ne les verse-t-il pas encore sur vous tous les jours ? Si en ce moment on ouvroit à vos yeux ce livre éternel où est écrit tout ce que Dieu a fait pour vous, tout ce que vous avez fait contre lui ; quel seroit votre étonnement ! Plein de reconnoissance & de confusion, pourriez-vous lui refuser la grace de votre ennemi qu'il vous demanderoit ? Hé bien, il vous la demande : il vous offre, pour prix du pardon, d'ajouter encore de nouvelles graces à celles dont il vous a favorisé. Plus il vous en coûte pour faire ce sacrifice, plus il est digne de vous & de lui. Quel plaisir pour une ame noble, de pouvoir faire à son Dieu le plus grand de tous les sacrifices !

Le divin Rémunérateur, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, ne manquera pas de vous en récompenser. Outre la joie & la satisfaction intérieure qu'il répandra dans votre ame, & qui est bien au-dessus du plaisir de la vengeance, vous ferez quelquefois encore, par d'autres avantages, dédommagé au centuple, de ce qu'il vous en aura coûté pour surmonter les sentimens que la haine inspire. Il dédaigneroit vos plus riches offrandes, qui lui seroient présentées par un cœur aigri, & il vous ordon-

neroit d'aller auparavant vous réconcilier avec votre frere. Mais vous pouvez tout attendre de sa bonté, si vous en avez vous-même pour votre ennemi. Craignez que celui-ci, en vous prévenant, ne mérite d'avoir plus de part à ses faveurs, & hâtez-vous d'obtenir la palme destinée à celui qui fera les premiers pas & les plus grands efforts pour la cueillir.

L'Histoire Ecclésiastique nous en a conservé un exemple bien frappant. Un Prêtre nommé *Saprice*, & un Laïque appelé *Nicéphore*, d'amis qu'ils étoient auparavant, étoient devenus ennemis déclarés. L'Empereur Valérien ayant excité une sanglante persécution, Saprice fut pris. Il confessa Jésus Christ avec beaucoup de courage, & fut condamné à avoir la tête tranchée. Nicéphore, qui, touché de repentir, avoit déjà fait quelques tentatives inutiles pour se réconcilier avec lui, crut l'occasion favorable. Il se jeta plusieurs fois à ses pieds, en le suivant jusqu'au lieu du supplice, sans pouvoir vaincre sa haine obstinée. Lorsque Saprice fut sur l'échafaud & que le bourreau alloit lui trancher la tête, il fut saisi de crainte à la vue de la mort, & dit qu'il étoit prêt à sacrifier aux Dieux. Nicéphore, plus sensible à cette honteuse apostasie qu'au ressentiment de Saprice,

déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il ne sacrifieroit jamais aux Idoles. Il fut condamné à périr du même supplice, & reçut la couronne du martyre, dont son ennemi irréconciliable s'étoit rendu indigne.

